

COMMUNE DE BOUILLY-EN-GÂTINAIS

Tous les ans la commune doit établir avant le 30 juin un rapport annuel sur le fonctionnement du service assainissement collectif de l'année précédente. Cette année pour information vous trouverez ci-dessous celui de 2019.

Vous trouverez désormais le rapport complet à l'adresse suivante : www.services.eaufrance.fr

De même la communauté de communes du Pithiverais responsable de l'assainissement non collectif établit un rapport annuel approuvé par chaque conseil, celui-ci est disponible en mairie.

RAPPORT ANNUEL 2019 DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT au 31/12/2019

I - Indicateurs financiers

a) Facturation de l'assainissement et tarifs 2019

Le relevé des compteurs est effectué par le syndicat des eaux fin mars début avril de chaque année. La facturation de l'assainissement est effectuée pendant le 2^{ème} semestre.

Le conseil municipal a délibéré le 14 mai 2018 pour une augmentation des tarifs pour l'année 2018/2019.

L'abonnement est passé à 45 € au lieu de 40 € et le prix du m3 à 2€80 au lieu de 2,70 €.

La quantité d'eau facturée du 01/06/18 au 31/05/19 est de 10 761 m3 pour 127 abonnés.

b) Encours de la dette

Emprunts	Durée	Taux	Montants	En cours 31/12/19	Annuités 2019 (cap+int)
Station et tranche 1 Caisse d'Epargne - 2006	25 ans	3.85 %	100 000 €	46 000.00 €	5 893.02 €
Tranches 2. 3. 4 Crédit Agricole - 2007	25 ans	4.66 %	140 000 €	92 340.30 €	5 059.36 €
Agence de l'eau - 2007	15 ans	0%	46 500 €	12 400.00 €	3 100.00 €
Tranches 5. 6. 7. 8 Agence de l'eau -2009	15 ans	0 %	68 065 €	22 688.30 €	4 537.67 €
Tranches 5. 6. 7. 8 Caisse d'Epargne - 2010	25 ans	4.14 %	140 000 €	102 971.39 €	9 072.84 €

II - Indicateurs techniques

a) Quantitatif 2019

La commune est couverte par un schéma directeur d'assainissement collectif (2002) sauf 28 maisons situées sur les écarts et hameaux éloignés. La station d'épuration réceptionnée en novembre 2005 a été mise en fonctionnement en juillet 2006 avec les 1ers branchements.

La station d'une capacité de 370 équivalents habitants est de type filtre à sable drainé avec rejet dans des fossés. Au 31 décembre 2019, 127 habitations sont raccordées ce qui représente 318 habitants (90,9 % de la population et 86 % de la capacité de la station).

*Réseau

Type : séparatif

Longueur : 1974 m pour le réseau de Verrines (dont 685m de refoulement)

2070 m pour le réseau de Bouilly (dont 860m de refoulement)

Fin 2019 le nombre de bâchées est inconnu, le compteur étant toujours hors service.

b) Qualitatif

La commune a passé une convention d'assistance technique avec le Conseil Départemental le 20 mai 2009 .Ce service du département, le SATESE (service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration), permet de suivre le bon fonctionnement, de contrôler la station et de mesurer la qualité des rejets .

c) Entretien

L'entreprise Daudier passe tous les 4 mois pour nettoyer les postes de refoulement, et de relevage. Tous les ans vidange et nettoyage des deux citernes.

Toutes les semaines Christophe retrouve des lingettes et du papier essuie-tout en très grande quantité.

Ces déchets, même dits « biodégradables » ne se désagrègent pas comme le papier hygiénique. **MERCI DE BIEN VOULOIR LES JETER A LA POUBELLE**

Le filtre de sortie de la station étant enterré, il est difficile de savoir si l'infiltration se fait correctement. Des tests bandelettes en sortie de station réalisés toutes les semaines permettent de suivre son évolution.

d) Résultats analytiques (visite avec analyses du 20/05/2019)

Paramètres	Unité	Concentration en sortie		Norme
		2018	2019	
DBO5	mg(O2)/L	3.10	27	25
DCO	mg(O2)/L	39	129	125
MES	mg/L	<2	36	35
NH4+	mg(N)/L	44.6	58.9	
NK	mg(N)/L	51.6	65.4	15
NO3-	mg(N)/L	39	2.40	
NO2-	mg(N)/L	0.260	2	
NGL	mg(N)/L	90.9	69.8	
P total	mg(P)/L	13.1	12.5	

Observation du SATESE : trop d'azote rejetée. Le remplacement d'une partie du sable est préconisé. Rapport approuvé par le Conseil Municipal le 24 août 2020 – délibération 2020-034.

Le Maire

Philippe VERNEAU